



Déclaration de conformité Owlet

Fabricant : Owlet Baby Care
2500 Executive PKWY
Lehi, Utah 84043

Numéro de téléphone: 844.334.5330

Produit : Owlet Cam

N°de modèle: OC1B

Description du produit: L'objectif principal de l'Owlet Cam est de permettre de voir et d'entendre un bébé. L'appareil comprend les éléments suivants: une caméra haute définition avec un objectif grand angle et un micrologiciel capable de surveiller si le mouvement est présent ou non, un microphone et un micrologiciel capables de surveiller la présence ou l'absence de son, un haut-parleur, un capteur de lumière et un micrologiciel capable de régler la caméra entre l'infrarouge et la vue normale en fonction de la lumière ambiante disponible, un câble d'alimentation avec un capteur de température en ligne pour permettre à la caméra de signaler la température de la pièce et une alimentation. L'unité comprend également une base magnétique (berceau) pour la caméra qui permet à la caméra d'être physiquement ajustée pour faire face à la direction souhaitée et à l'angle souhaité, un support mural et une vis pour permettre le montage de la caméra, des protège-câbles pour protéger le câble de l'accès à un bébé si la caméra est montée à environ 1 mètre du berceau, et un boîtier de câble pour permettre le rangement de tout câble en trop.

Nom du représentant: **Obelis S.A**

Siège social du
représentant :

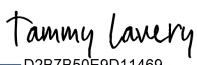
Boulevard Général Wahis 53, B-1030 Bruxelles,
BELGIQUE.
Tél : 32 (0) 2 732 5954 Fax : 32 (0) 2 732 60 03
Courriel: mail@obelis.net
Représentant : M. Gideon ELKAYAM

Le soussigné déclare par la présente, au nom d'Owlet Baby Care de Lehi, Utah, que le produit susmentionné, auquel se rapporte la présente déclaration, est sous la seule responsabilité d'Owlet Baby Care et est conforme aux dispositions de:

- Directive 2014/53/UE du Conseil (16 avril 2014) – Équipements radioélectriques
- Directive 2014/35/UE du Conseil (26 février 2014) – Basse tension
- Directive 2011/65/UE du Conseil (08 juin 2011) – Restrictions relatives aux substances dangereuses
- Directive 2014/30/UE du Conseil (26 février 2014) – Compatibilité électromagnétique
- Directive 2001/95/CE du Conseil (03 déc 2001) – Sécurité générale des produits
- Directive 2012/19/UE du Conseil (04 juil. 2012) – Déchets d'équipements électriques et électroniques

Le dossier technique requis par la présente directive est conservé au siège social d'Owlet Baby Care, 2500 Executive PKWY, Lehi, Utah.

Date d'émission : 9/1/2021

DocuSigned by:

 D2B7B50E9D11469...

Tammy Lavery

Directrice principale, Ingénierie de la qualité et affaires réglementaires